



La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Loire (FDAAPPMA42) RECRUTE :

Agent technique (H/F)

Appui aux pêches électriques d'inventaires

CDD septembre 2025

Du 01 septembre au 03 octobre 2025

➤ **Lieu de prise de fonction :**

Siège de la FDAAPPMA42 – Maison Départementale de la Pêche et de la Nature (MDPN), 50 route de Chavagneux, l'étang David 42 170 SAINT JUST SAINT RAMBERT.

➤ **Présentation de la Structure :**

La FDAAPPMA42 est une association Loi 1901, disposant d'un agrément au titre de la protection de l'environnement. Elle travaille dans le cadre d'une structuration importante avec au niveau national la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF) et au niveau régional l'Association Régionale de pêche Auvergne Rhône-Alpes (ARPARA).

A l'échelon départemental, elle regroupe et fédère 32 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) et 1 Association Départementale Agréée de Pêcheurs Amateurs aux engins et Filets (ADAPAEF).

Le département de la Loire comptabilise environ 16 000 pêcheurs, adhérents de ces associations.

La FDAAPPMA42 intervient dans le domaine ;

- de la protection des milieux aquatiques départementaux ;
- du développement de la pêche de loisir.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de 13 membres bénévoles.

Elle emploie actuellement 10 salariés dont : 1 directeur, 3 personnes au sein du service technique dont un apprenti, 2 personnes au sein du service administratif et financier, 4 personnes au sein du service développement dont un apprenti en formation BPJEPS Pêche de Loisir.

- **Missions principales (non exhaustif) : appui au surcroit d'activités techniques**
 - *Appui aux campagnes de pêches électriques d'inventaires piscicoles : activité de terrain : captures des espèces piscicoles, tri et biométrie des espèces piscicoles.*

- **Formation initiale :**
 - Pas de formation initiale requise si ce n'est la connaissance des espèces de poissons de rivière.

- **Compétences / Savoir-être :**
 - Avoir 18 ans révolus ;
 - Aptitude au travail en rivière ;
 - Bonne condition physique ;
 - Goût prononcé pour le travail et l'esprit d'équipe
 - Goût pour la nature et pratique ou intérêt pour la pêche appréciés.
 - Titulaire du permis B (obligatoire)

- **Conditions de travail :**
 - Niveau II, échelon 1 de la Convention Collective Nationale des structures associatives de la Pêche de Loisir et de protection du milieu aquatique (selon profil et expérience) ;
 - Rattaché (e) au service technique, sous la hiérarchie du responsable du service technique de la FDPPMA42 ;
 - Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée ;
 - Temps de travail : 35 heures hebdomadaires, travail en jours ouvrables ;
 - Déplacements sur le département de la Loire (véhicule de service).
 - Rémunération : 1858 € bruts mensuels (modifiable selon profil, et expérience) en lien avec la CC des structures associatives de la pêche de loisir.

Pour postuler :

- ➔ Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de la Fédération de Pêche de la Loire, 50 route de Chavagneux, 42170 ST JUST ST RAMBERT,
- ➔ Par mail : flppma@federationpeche42.fr
- ➔ avec copie à : vincent.garnier@federationpeche42.fr

Renseignements : tél fixe : 04 77 02 20 00 ou portable 07 78 41 74 41 (directeur) ou 07 78 41 74 42 (responsable service technique)